

# *Us et Costumes*

Numéro 11 Juin 1998



Mont Saint Michel



Basse Normandie



Haute Normandie

## LE MONT SAINT MICHEL AU FIL DES LEGENDES



Le Mont Saint-Michel et sa baie, lieux éminemment touristiques (plus de 3,3 millions de visiteurs en 1995) ont généré de nombreuses légendes et expressions.

### La Marée... au galop :

La comparaison signée Victor HUGO est belle mais inexacte. Au mieux, la marée peut atteindre la vitesse de 9 km/h. C'est trois fois moins qu'un cheval au galop et pourtant supérieur à toutes les marées observées sur le littoral français. Le marnage (différence entre la basse et la pleine mer) est de 15 mètres. Le record mondial (17 mètres se trouve dans la Baie de Fundy située entre les provinces atlantiques canadiennes du Nouveau Brunswick et de la nouvelle Ecosse).

### La forêt de Scissy submergée par un raz de marée qui aurait créé la Baie :

Cette thèse repose sur un texte du XI<sup>e</sup> siècle qui relate la surprise de trois ecclésiastiques en l'an 709 de retour d'un voyage et qui auraient constaté la disparition des forêts entourant le Mont Saint-Michel. En fait, si forêts il y eut, elles sont beaucoup plus anciennes. Des troncs fossilisés ont été retrouvés, mais ils datent de la fin de la dernière ère glaciaire (-10000, -7000 ans avant notre ère).

### Les Sables Mouvants :

Ils existent mais jamais un homme ne s'y est englouti. En revanche, il est vrai que des personnes se sont noyées dans 40 centimètres d'eau.

### Le fjord en rond des vikings :

Cette appellation pour désigner la Baie du Mont Saint-Michel figure dans l'*Olafs Drapa*, un poème rédigé vers 1014 par le Scalde (poète) islandais SIGHVAT THORDARSON en l'honneur du roi Olaf le Gros (995-1030) qui, avant d'être canonisé, fut un fameux guerrier, en particulier sur les côtes normandes et bretonnes.

### Le Mont Saint-Michel est la Merveille de l'Occident :

L'appellation "Merveille" ne désigne que le monastère gothique construit entre 1212 et 1228. Tout le Mont Saint-Michel fut construit avec du granit en provenance des Iles Chaussey. Ces carrières furent exploitées jusqu'en 1949 pour la reconstruction de Saint Malo. On retrouve ce granit sur les quais de Bordeaux, Cherbourg, Londres et même sur les trottoirs parisiens.

### Le Couesnon dans sa folie a mis le Mont en Normandie :

Ce dicton bien connu est de création récente et sans fondement géographique ou historique. Même si le Couesnon décidait un jour de couler à l'Est du Mont Saint-Michel, celui-ci resterait en terre normande car la limite administrative entre la Normandie et la Bretagne se situe 5 kilomètres plus à l'Ouest, où coulait le Couesnon avant sa canalisation en 1863.

Frédéric JONCOUR-PLUVINAGE  
Blaudes et Coëffes

## Si nous parlions d'accordéon...

Cet instrument figure dans la plupart des musiques traditionnelles, tant françaises qu'étrangères et bien sûr dans nos régions. Qu'ils soient diatoniques, chromatiques, en bois ou en matière "plus moderne", à boutons ou à touches, l'accordéon est omniprésent. Appelé le "piano du pauvre", il prit pourtant naissance dans les salons romantiques à Vienne en 1829.



Tout d'abord, il n'y avait qu'un clavier (au chant à la main droite). Il lui fut ensuite ajouté un second clavier pour la main gauche. Il devient par la suite l'instrument populaire que l'on connaît. Cet instrument, par rapport à d'autres, tel que le violon ou la flûte, aura évolué très rapidement en un siècle et demi.



Les premiers instruments étaient fort simples, de 5 à 30 touches jusqu'aux environs de 1840 pour ensuite arriver à 150 boutons vers 1900.

Par contre le diatonique (principe du tiré/poussé, c'est-à-dire deux notes par bouton) limita la liberté harmonique, car il n'avait qu'une, deux ou trois tonalités liées aux accords. Un diatonique actuel à trois rangées permet 5 tonalités (en principe 3 majeures et 2 mineures). Il est évidemment possible de posséder 2 ou 3 accordéons accordés différemment mais, si j'ose dire, c'est un peu "lourd".



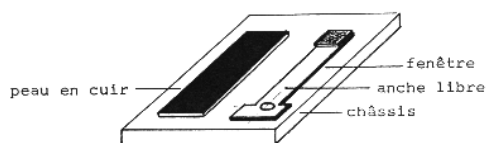
L'apparition de l'accordéon chromatique permettra de solutionner cet obstacle, et de "jouer" dans toutes les tonalités ; de plus les basses seront plus "complètes" et harmoniques surtout, lorsqu'il s'agit d'accompagner une chanteuse ou un chanteur.

Le principe de l'accordéon est basé sur celui de la voix humaine, soit 3 éléments :

- l'arrivée d'air, aspiration, le soufflet jouant le rôle des poumons et le système sonore que sont les cordes vocales.



Le principe sonore de l'accordéon est la *anche libre* ; celle-ci est une languette métallique fixée à une extrémité et dont l'autre vibre dans les deux sens. Selon la pression donnée par l'intermédiaire du soufflet, on peut obtenir un son "pianissimo" ou "forte", ce qui permet d'exprimer et de moduler le son, soit l'expression musicale, suivant l'intensité du "souffle" donné par le musicien.



(de l'autre côté du châssis : anche identique)

Il y a aussi différentes façons d'accorder l'instrument, c'est-à-dire le timbre "sec" ou "riche" selon le style de musique. Pour ce faire, les accordéons modernes sont équipés de "registres" tel que "musette", "basson", "tango", "plein feu", etc. Les accordéons

anciens possédaient des "tirettes". Un diatonique actuel a jusqu'à 9 registres, ce qui permet une bonne variété sonore en fonction du style de musique que l'on désire accompagner.

Un instrument encore utilisé de nos jours dans certains genres de musique est l'harmonica. Celui-ci a joué un rôle important dans l'histoire de l'accordéon car il l'a précédé de quelques années. Son inventeur allemand serait Friedrich Buschmann, vers l'année 1821. Cet instrument a été doté de 15 lamelles métalliques vibrant sous le souffle de la bouche. D'ailleurs aux environs de 1825, Damien reprenant une idée de Buschmann, ajouta une sorte de petit soufflet à un harmonica appelé BLASBALGHARMONICA permettant avec deux anches de donner deux sons en "tirant" et "poussant" le soufflet. Plus tard, en 1929, Sir Charles WEASTSTONE explique la transformation d'un "SYMPHONIUM" à bouche en "SYMPHONIUM" à soufflet qui donnera la naissance au fameux "CONCERTINA". Il n'est pas dans mon propos de décrire ici l'histoire de l'harmonica. Admettons que l'accordéon a remplacé celui-ci dans la plupart des cas.

Nous continuerons la suite de l'histoire de l'accordéon dans notre prochain numéro. Amis accordéonistes, à bientôt donc.

Henri SIMONI

## TOURRAIN DU PERIGORD

### Ingrédients :

1 litre d'eau, 2 oignons, 3 gousses d'ail, 1 cuillère à soupe de farine, 1 cuillère à soupe de graisse d'oie, 500 grammes de tomates, 10 centilitres de vinaigre de vin, un oeuf, 4 tranches de pain de campagne, sel, poivre.

- Faites dorer les oignons dans le graisse d'oie.
- Ajoutez les gousses d'ail écrasées.
- Saupoudrez de farine et laissez blondir.
- Mouillez avec l'eau bouillante.
- Incorporez les tomates pelées et épépinées.
- Salez et poivrez, faire cuire 40 minutes.
- Ajoutez alors un oeuf battu et le vinaigre.
- Mettez les tranches de pain de campagne dans une soupière chaude.
- Versez le bouillon après avoir rectifié l'assaisonnement en sel et poivre.
- Couvrez pendant quelques secondes pour que le pain s'imbibes bien et dégustez aussitôt

Recette pour 4 personnes, préparation 10 minutes, cuisson 45 minutes.

## ENCHAUD PERIGOURDIN

### Ingrédients :

1 filet de porc de 2 kilos, 8 gousses d'ail, 4 cuillères à soupe de graisse d'oie, sel, poivre de Cayenne.

- Coupez les gousses d'ail en 2.
  - Salez et poivrez au Cayenne le filet de porc, piquez le filet avec la moitié des gousses d'ail, disposez le reste de l'ail sur la viande.
  - Roulez le filet et ficeler le en rôti.
  - Dans une cocotte, faites fondre la graisse d'oie puis faites dorer le rôti de porc sur toutes ses faces.
  - Baissez le feu, couvrez et laissez confire pendant 2H30 en ajoutant un peu d'eau en cours de cuisson pour empêcher le rôti d'attacher.
- Ce succulent "ENCHAUD" se déguste chaud avec des marrons et des pruneaux, ou froid avec des cornichons.*

Recette pour 4 personnes, préparation 10 minutes, cuisson 2H30.

## PASTIS DU PERIGORD

### Ingrédients :

500 grammes de farine, oeufs selon les besoins, 1 cuillère à soupe d'huile, 2 cuillères à soupe de sucre en poudre, 1 cuillère à soupe de rhum, 1 pincée de sel.

- Dans une terrine, mélangez la farine et le sel, incorporez des oeufs jusqu'à ce que vous ayez obtenu une pâte homogène.
- Formez une boule et laissez reposer 2 heures.
- Etalez la pâte sur une planche ou sur un marbre fariné ; étalez-la à la main jusqu'à ce qu'elle soit fine comme une feuille de papier ; toute la réussite du pastis tient dans cette manoeuvre.
- A l'aide d'un pinceau fin, humectez la pâte avec l'huile et le rhum et saupoudrez de sucre.
- Repliez le carré ainsi obtenu dans une tourtière beurrée et mettez à four moyen (th. 6) pendant 30 minutes.

Savourez vite ce gâteau dont le nom de "pastis" signifie "pâte" en langue d'oc et n'a donc rien à voir avec une anisette.

Recette pour 6 personnes, préparation 30 minutes, repos de la pâte 2 heures, cuisson 30 minutes.

## LA DORMEUSE

C'est le nom d'une coiffe de la région nantaise et le titre d'un ouvrage écrit par Jacqueline LANDREAU et réunissant propos et croquis de Paul MASSON aux Editions du Pays de RETZ à Paimboeuf.

Pendant 40 ans à partir de 1930, Paul MASSON, homme de la terre ayant fréquenté l'Ecole des beaux-arts s'est penché sur la coiffe nantaise dont, il a fait de précieux croquis et tableaux et pour laquelle il s'est personnellement impliqué, apprenant des lingères encore en activité à la repasser et à la tuyauter (pailler).

D'où l'extraordinaire intérêt de ce livre qui, s'il est uniquement consacré à la coiffe nantaise, fourmille cependant de mille renseignements techniques valables pour d'autres coiffes empesées et tuyautées, notamment celles portées dans les régions voisines du Val de Loire ainsi que celle du Marais Vendéen (Nord Ouest du département de la Vendée).

L'auteur commence par distinguer trois sortes de coiffes :

- la "**Câline**", coiffe en calicot à plis cousus ; c'était la coiffe de travail et des champs.

- la "**Dorlotte**" faite en mousseline mais non amidonnée et plissée à l'eau. Elle était portée par les femmes aisées des bourgs.

- La "**Dormeuse**" amidonnée et paillée (tuyautée) en tulle très fin.

Dorlotte et Dormeuse ont coexisté mais la Dormeuse plus longue à repasser et plus fragile était considérée comme plus chic.



Coiffe de Joué sur Erdre



Coiffe à fond triangulaire et rentré

Puis vient la description des différentes familles de coiffes réparties en 7 "régions" du département de la Loire-Atlantique.

Sont ensuite décrites avec beaucoup de détails les techniques utilisées pour l'empesage, le repassage et le paillage de la coiffe.

La coiffe étant fin prête, il faut la porter et selon la "région" la mise en place de coiffe nécessite différentes formes de chignons qui sont ici indiqués dans le détail.

En conclusion, il s'agit d'un ouvrage remarquable, d'autant plus que le texte est accompagné de nombreux croquis l'illustrant parfaitement.

Daniel Paulien

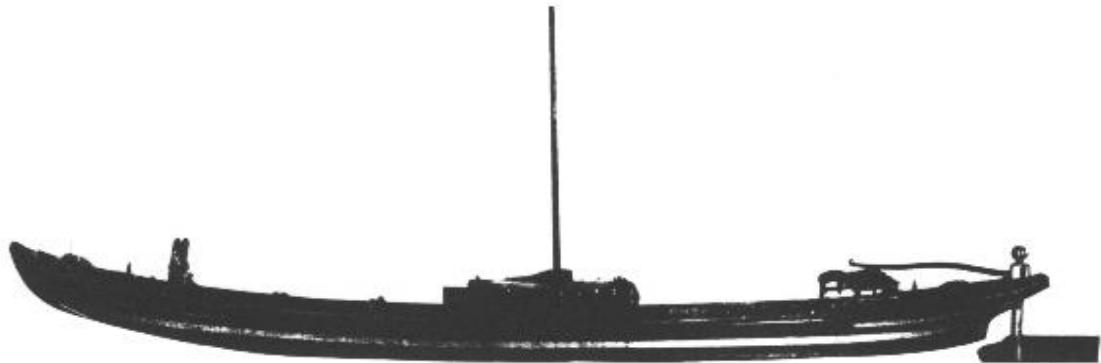
# APPROVISIONNEMENT DE PARIS EN "BOIS DE CHAUFFE ET DE FOUR" (suite)

## LES BOIS NEUFS

On appelle "Bois neufs" tous les bois qui n'ont pas été acheminés par flottage. Il s'agit donc de bois dont le lieu d'implantation permet un charroi par chariot à ridelles jusqu'à un port où ils sont transbordés sur des bateaux qui les emmènent ensuite à leur lieu de destination, très souvent PARIS.

Les bateaux assurant le transport des bois arrivaient à Paris soit "du haut" (de l'amont), soit "du bas" (de l'aval). Les bateaux venant du haut provenaient souvent de Clamecy. On les appelait "les Margotats", sans doute par référence à l'île Margot ou Margault (ancienne orthographe) à Clamecy.

*\* « Margotat », bateau à fond plat utilisé pour le transport des marchandises de Clamecy à Paris. Maquette du XIX<sup>e</sup> siècle. Musée de Clamecy.*



Comme tous les bateaux naviguants sur les fleuves, les Margotats étaient des bateaux à fond plat. Ils avaient une longueur de 25 mètres et pouvaient transporter jusqu'à 20 tonnes. Ils furent en service jusqu'à leur remplacement par les péniches.

Les Margotats ont transporté jusqu'à Paris les bois de chauffage (bûches ou "bois de moule" ou "bois de corde") et des sacs de charbon de bois.

En effet, la forêt morvandelle permettait une abondante fabrication de charbon de bois. Le métier de charbonnier était très fatiguant et nécessitait la présence de l'intéressé

une grande partie de l'année dans la forêt. Il y construisait sa "loge", c'est-à-dire son habitation faite de rondins, de branches d'arbres et de mottes de terre. Elle était toujours recouverte de mottes gazonnées. Le charbonnier fabriquait le charbon et le mettait en sacs de 50 kg environ que l'on appelait des "voies".

La fabrication proprement dite nécessitait la construction d'une meule sur un terrain vide de toute végétation au centre duquel le charbonnier commençait par planter un piquet. Autour du piquet, il montait horizontalement en triangle les

charbonnettes <sup>1</sup> pour former la cheminée. Le charbonnier installait ensuite tout autour et verticalement les charbonnettes jusqu'à atteindre le diamètre voulu de la meule et la hauteur du piquet. Il couvrait alors la meule avec de la mousse et des feuilles, le tout recouvert de terre et de mottes de gazon. Le piquet était alors retiré et la mise à feu était faite par le versement de quelques pelletés de braise dans la cheminée remplie de feuilles.

La surveillance de la cuisson était la partie la plus fatigante du travail du charbonnier car elle devait être effectuée jour et nuit. La fumée devait toujours être blanche.

La meule a diminué de moitié. Le charbonnier dégageait alors le sommet pour faciliter la combustion des gaz. Puis c'est l'arrêt du feu à coup de taloche et le refroidissement de la meule par le remplacement de la couverture de terre avec de la terre fraîche. C'est enfin le tri du charbon et sa mise en sacs de 50 kg.

Le Margotat chargé de bûches et de sacs de charbon de bois pouvait alors quitter Clamecy pour arriver à Paris.

Une sentence de police du 27 ventôse an 10 (18 mars 1801) nous fournit de précieux renseignements desquels il ressort que le bateau sera garé au dessus de Paris, c'est-à-dire en amont de la capitale et ne sera descendu qu'à son tour d'arrivage et lorsqu'il y aura une place suffisante dans les "*ports ordinaires*" c'est-à-dire habituellement utilisés pour le déchargement des bois.

L'article 22 de ladite sentence précise "*Aucuns bois ne peuvent être vendus sur bateaux, ni être empilés, mesurés ou vendus sur la berge*".

En conséquence, les bois seront "débardés" (déchargés) sur la berge et

plus précisément "au bas de la berge" (article 20). Ils seront immédiatement enlevés par les marchands et conduits par eux sur leurs "*chantiers*".

L'article 2 stipule "*les chantiers seront établis hors des anciennes limites de Paris, et autant que faire se pourra, sur des terrains peu éloignés de la Seine*".

"*En conséquence, il n'en sera formé que dans les cinq arrondissements ci-après désignés : le premier, dit Saint Antoine, le deuxième dit Saint Bernard, le troisième est l'île Louvier, le quatrième dit Saint Honoré, le cinquième dit de la Grenouillère, ce dernier étant limité par la Seine depuis la Barrière de la Cunette, jusqu'à l'Esplanade des Invalides ; par l'Esplanade et le boulevard à droite jusqu'à la barrière de la chaussée du Maine*" (soit une grande partie du 7ème arrondissement actuel).

De plus (article 10) "*il ne pourra être établi de chantiers que sur des terrains éloignés des maisons et assez étendus pour que les bois puissent y être rangés en piles séparées suivant leurs qualités et que la dessiccation des bois flottés (voir Us et Costumes n°9) puisse s'y faire aisément et sans danger pour le voisinage*".

Les bois empilés peuvent alors être vendus par les marchands à tout acheteur qu'il soit détaillant ou simple particulier. L'un de ces particuliers fut même sanctionné pour avoir stocké du bois pendant la disette de 1785.

à suivre...

Daniel Paulien

---

<sup>1</sup> charbonnettes : petits rondins de bois d'une longueur de 0,70 mètre environ.



Tout ce qui précède ne concerne que les bois de moule ou de cordes (bûches) et le charbon de bois. Mais Paris avait besoin de bois plus petits pour sa consommation. Je veux parler du "*menu-bois*" ou "*menuise*" c'est à dire les fagots ("*margotins*" à Clamecy) et les "*cotrets*" : cotrets de bois taillé et cotrets de bois rond. Les cotrets étaient des fagots faits avec du bois plus gros et plus long que pour les fagots ordinaires.

Un titre de la sentence précitée leur est entièrement consacré. On y apprend que deux ports leurs sont réservés à Paris, celui des "*Miramiones* et celui de "*l'Escole*".

Les "*Miramiones*" étaient les membres d'un ordre religieux fondé en 1661 (ordre des Filles de la Sainte Famille). Elles étaient appelées Miramiones parce qu'elles étaient logées dans l'Hôtel mis à leur disposition par la duchesse de Miramion. L'Hôtel de Miramion existe toujours au 47 quai de la Tournelle. C'est actuellement la propriété de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris qui y a installé son musée. Ceci situe l'endroit où se situe le port.

Le port l'Ecole ou Escole (ancienne orthographe) était, quant à lui, situé sur la Seine à la hauteur de l'Eglise Saint Germain l'Auxerrois. Les alentours de cette église constituaient en effet le "quartier" de l'école.

Il est précisé qu'au port des Miramiones ne pourra être mis qu'un seul bateau à la fois, ou deux barquettes ou thones<sup>2</sup> tandis qu'au port de l'Ecole la limite est de trois bateaux ou de quatre barquettes ou thones.

Les bateaux de fagots ou de cotrets ne peuvent être mis à port qu'à leur tour. Ceux qui "*arrivent du haut*" prennent leur rang à leur entrée à Paris au bureau des arrivages par eau établi à la Rapée et sont garés au dessous de la barrière de l'Hôpital (il s'agit de l'hôpital de la Salpêtrière).

Les propriétaires des bateaux venant du haut doivent déclarer au bureau des arrivages quel est celui des ports des Miramiones ou de l'Ecole pour lequel leurs bateaux sont destinés. Les bateaux destinés au port de l'Ecole ne peuvent y être descendus qu'autant que le port des Miramiones se trouve garni.

Il est encore précisé que "tout bateau de fagots ou de cotrets qui ne sera pas conduit à son tour au port indiqué perdra son rang d'arrivage et ne pourra être vendu qu'après tous les bateaux de fagots et cotrets alors enregistrés"

"Un bateau de fagots ou de cotrets ne peut pas rester en vente plus d'un mois"

Après ce délai, les fagots non vendus seront enlevé, transportés dans un chantier et le bateau retiré du port";

Enfin, contrairement aux bûches qui ne peuvent être vendues que sur les chantiers, les fagots et cotrets peuvent être vendus sur bateau dans les deux ports des Miramiones et de l'Ecole.

Daniel PAULIEN

---

<sup>2</sup>"thone" ou "toue" : il s'agit ici de petits bateaux à fond plat semblables à ceux utilisés en Val de Loire pour la pêche de l'alose.

## FELIBREE DU BOURNAT EN PERIGORD

Premier dimanche de juillet.

Une ville s'agite et bourdonne comme une ruche. Quoi de plus naturel, "**BOURNAT**" ne signifie-t-il pas RUCHE ?

Le motif de cette effervescence : la ville a eu le privilège un an auparavant d'être choisie pour accueillir la prochaine Félibrée. C'est la fête du vieux pays, de ses coutumes et de la langue occitane - langue maternelle de Bernard PALISSY, le saviez-vous ?

Dès ce jour, tout le canton participe pour que SA Félibrée soit la plus belle et cela devient alors l'affaire de chacun, selon sa spécialité : les fleurs en papier, la création de portes d'entrée de ville, la décoration des boutiques, la remise en état des anciens outils des métiers traditionnels. Tout cela se fait dans le plus grand secret et procure l'occasion de retrouver les veillées d'antan.

En effet, on ne découvre tous ces préparatifs que le matin même de l'ouverture de ville félibréenne par le Majoral.

Autre tradition, l'élection de la Reine de la Félibrée et de ses demoiselles d'honneur. Elles sont toutes du canton, parlent naturellement occitan et la meilleure sera la Reine d'un jour.

Après la remise officielle des clefs au Président du Bournat en présence de toutes les Personnalités du Département et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, commence le grand défilé avec en tête : garde-champêtre, vielles et cabrettes, la Reine de la Félibrée suivie de ses demoiselles d'honneur (une par commune), suivent ensuite les groupes félibréens appartenant au Bournat et toutes les personnes costumées.

C'est le jour où chacune ressort les coiffes et les dentelles amidonnées. Si ces objets pouvaient parler, combien de félibrées ont-ils déjà suivi avec cette même passion, voire ferveur ?

Au fur et à mesure de notre procession, non le mot n'est pas trop fort, nous ne savons plus où porter nos yeux.

Les vitrines sont transformées : le marchand de chaussures a remis en bonne vue des sabots et des galoches, le coiffeur a ressorti ses fers à friser et le teinturier expose ses petits fers à tuyauter indispensables pour la bonne tenue des coiffes et autres collerettes.

Et au-dessus de nos têtes, le ciel est-il bleu ? Impossible à discerner tant la densité des guirlandes placées en travers des rues nous le masquent. Chaque rue a ses fleurs, telle est garnie de glycines mauve, telle autre est agrémentée de tournesols plus vrais que nature. Enchantement des couleurs pour les yeux.

A chaque carrefour, une nouvelle découverte. Cette fois, les artisans : le forgeron, le feuillardier, le vannier, le maréchal-ferrant - même le cheval présent est docile, il sait que c'est un grand jour.

Partout dans la ville, des ruches : symbole du Bournat.

Ce cortège nous mène jusqu'à un espace géant où va être célébrée par l'évêque, une grande messe solennelle en occitan.

La matinée touche à sa fin et les participants ont faim.

Ce problème est déjà résolu et tout le monde se retrouve pour la "TAULADE", repas traditionnel avec soupe et chabrol.

Avant d'ouvrir les agapes, le Majoral et la Reine prennent la parole et le maire de la ville de la précédente Félibrée remet la bannière du Bournat au maire, qui le conservera un an avant de la passer à son tour au maire de la prochaine ville félibréenne.

Une consolation, ceux qui n'ont pas pu trouver place sous la tente, auront le même repas servi dans tous les restaurants de la ville.

L'après-midi, la Cour d'Amour nous entraîne dans un tourbillon de danses, de contes et d'aubades, toujours en occitan qui est la langue officielle du jour.

Mais tout a une fin, la magie s'arrête, nous devons revenir au 20ème siècle. Nous avons oublié qu'il existait des voitures (aucune n'a pénétré dans la ville ce dimanche) et du bruit.

Toutefois, un seul bruit circule : quelle sera la prochaine ville désignée ?

En résumé, quelques chiffres : au moins 250.000 fleurs, des kilomètres de guirlandes, 30 à 40.000 visiteurs, des tonnes d'enthousiasme.

Un conseil, ne ratez pas la prochaine.

Une seule date : le premier dimanche de juillet.

En 1998 : la Félibrée aura lieu à LALINDE

**Françoise BAUJARD**

**72<sup>me</sup> FÉLIBRÉE**  
**DU BOURNAT DU PÉRIGORD**  
**DIMANCHE 7 JUILLET 1991**



LA BASTIDE DE  
**DOMME**